

RCS : EPINAL Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00566 Numéro SIREN : 842 028 136 Nom ou dénomination : ASR Equipements Routiers
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2023 sous le numéro de dépôt 2241

ASR Equipements Routiers
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 12 allée des Marronniers Prolongée- 88190 GOLBEY
842 028 136 RCS EPINAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 205.596,55 euros en totalité au compte « Autres Réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	<u>Exercice</u>	<u>Montant Global</u>
N-3	31.12.2019	0 €
N-2	31.12.2020	0 €
N-1	31.12.2021	55.950 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 AVRIL 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Antoine LECLERC



SAS ASR Equipements Routiers

Marquage au sol

88150 THAON LES VOSGES

COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 01/01/2022 au 31/12/2022



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	10 858.00	821.23	10 036.77	
	Installations techniques, matériel et outillage	41 139.35	24 611.04	16 528.31	15 647.01
	Autres immobilisations corporelles	49 914.66	30 278.49	19 636.17	23 474.52
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	2 000.00		2 000.00	2 000.00
	Créances rattachées à des participations	330 800.42		330 800.42	12 329.29
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total II		434 712.43	55 710.76	379 001.67	53 450.82
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	45 621.70		45 621.70	22 040.82
	En-cours de production de biens	8 940.00		8 940.00	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	100 652.21		100 652.21	52 128.28
	Autres créances	3 546.32		3 546.32	12 307.65
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	94 054.30		94 054.30	244 783.53
	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	252 814.53		252 814.53	331 260.28
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		687 526.96	55 710.76	631 816.20	384 711.10

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

24 000.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 000.00	15 000.00
	Réserves		
	Réserve légale	1 500.00	1 500.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	247 973.71	231 821.15
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	205 596.55	72 102.56
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	470 070.26	320 423.71
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	88 277.10	35 828.93
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 725.49	9 013.44
	Dettes fiscales et sociales	51 957.86	19 445.02
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 950.00	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	11 835.49	
	Total IV	161 745.94	64 287.39
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		631 816.20	384 711.10

(1) Dont à moins d'un an

161 745.94

64 287.39

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 631 816.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 743 875.02 Euros et dégageant un bénéfice de 205 596.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement n'est à mentionner.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	32 625		10 858
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	41 442		8 515
Matériel de transport	500		3 273
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 700
TOTAL	74 566		27 346
Autres participations	14 329		318 471
TOTAL	14 329		318 471
TOTAL GENERAL	88 896		345 817

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			10 858	10 858
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			41 139	41 139
Matériel de transport			44 715	44 715
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 200	5 200
TOTAL			101 912	101 912
Autres participations			332 800	332 800
TOTAL			332 800	332 800
TOTAL GENERAL			434 712	434 712

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		821		821
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 978	7 633		24 611
Matériel de transport	18 001	11 497		29 498
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	466	315		780
TOTAL	35 445	20 266		55 711
TOTAL GENERAL	35 445	20 266		55 711

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 2 1				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 6 3 3				
Matériel de transport	11 4 9 7				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 1 5				
TOTAL	20 2 6 6				
TOTAL GENERAL	20 2 6 6				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 30 8 00	24 000	306 800
Autres créances clients	100 652	100 652	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183	183	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 432	1 432	
Débiteurs divers	1 932	1 932	
TOTAL	434 999	128 199	306 800
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	318 471		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 725	5 725		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 992	4 992		
Impôts sur les bénéfices	32 254	32 254		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 399	14 399		
Autres impôts taxes et assimilés	313	313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 950	3 950		
Groupe et associés	88 277	88 277		
Produits constatés d'avance	11 835	11 835		
TOTAL	161 746	161 746		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	88 277			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100. 0000	150			150

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Agencement des constructions	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	1 253
Total	1 253

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 041
Total	2 041

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	11 835
Total	11 835

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 306
Dont entreprises liées		1 306

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- 3A	6 147	20.00	- 2 392
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

